

# CAHIER



## Défendre l'emploi de qualité, malgré la crise

NOTE DE RÉFLEXION SUR LES ENJEUX SYNDICAUX FACE  
AUX ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI EN CONTEXTE DE CRISE.

*Laurence Blésin – Thierry Dock*

---

# DÉFENDRE L'EMPLOI DE QUALITÉ, MALGRÉ LA CRISE

---

## NOTE DE RÉFLEXION SUR LES ENJEUX SYNDICAUX FACE AUX ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI EN CONTEXTE DE CRISE.

---

Nos sociétés occidentales contemporaines vivent dans un étrange paradoxe. Il y a de moins en moins d'emploi à se partager. Et moins il y a d'emploi, plus la pression est grande sur les individus, et plus chacune et chacun est poussé à trouver un poste de travail. Cette pression sur les personnes, notamment via les politiques d'activation et les mesures de dégressivité des allocations sociales, est telle que de plus en plus, les personnes soumises à cette pression sont amenées à accepter quasi n'importe quel type d'emploi à n'importe quelles conditions. Cette évolution, on le sait et nous le rappellerons dans la suite de cette note, est encouragée par l'Europe néolibérale. A contre-courant de ces injonctions, il s'agit, pour les mouvements syndicaux, non seulement de résister à ces tendances mais aussi d'interroger les conditions de possibilité d'un « **emploi de qualité** » dans un contexte de mutation et de crise. Les enjeux sont fondamentaux. Cette note vise à en cerner quelques-uns.

---

### DU TRAVAIL-SÉCURITÉ AU RETOUR DU TRAVAIL-MARCHANDISE

---

Différents travaux et études, notamment les travaux de la FTU<sup>1</sup> ainsi que ceux d'Esteban Martinez<sup>2</sup>, montrent à quel point la pression subie par le monde du travail entraîne aujourd'hui une nouvelle normativité. Dans certains secteurs, le travail précaire, hyper flexible s'est quasi généralisé. Cette évolution pernicieuse s'opère dans un contexte de fort taux de chômage. Lui aussi joue comme un instrument de pression. Des économistes comme Jean-Paul Fitoussi ou Réginald Savage mettent en évidence que ce *taux de chômage élevé* relève d'une véritable *option politique* qui permet de faire pression sur les salaires. Plutôt que le plein emploi, de qualité, la priorité est donnée à la stabilisation des prix, et aux taux de profit.

---

<sup>1</sup> Cf. par exemple : VENDRAMIN, P., *Le travail au singulier, Le lien social à l'épreuve de l'individualisation*, Academia Bruylant/ L'Harmattan, 2004 ; VALENDUC, G., « Les femmes et l'emploi atypique », *Femmes CSC*, 2012 ; ainsi que les différentes publications (accessibles en ligne) de la FTU (Fondation Travail Université) en lien avec les « mutations du travail » : <http://www.ftu.be/ep/theme2.html>

<sup>2</sup> Voir aussi son ouvrage récent : MARTINEZ, E., *Les salariés à l'épreuve de la flexibilité*, Editions de l'Université de Bruxelles (coll. Sociologie anthropologie), 2010.

Philippe Defeyt<sup>3</sup> ou des auteurs tels qu'Alain Supiot<sup>4</sup> ou Robert Castel<sup>5</sup> le soulignent également. Avec l'Etat providence qui s'est développé après la seconde guerre mondiale, le travail a été démarchandisé. Il a été protégé, sécurisé grâce à une régulation des rapports de production. Le mouvement s'inverse aujourd'hui. La montée en force du néolibéralisme fragilise l'Etat providence sur bien des fronts ; le travail doit, dans cette logique, redevenir une marchandise comme une autre dont le prix peut être déterminé selon la loi de l'offre et de la demande. A cela s'ajoute une volonté de dérégulation. Pour les néolibéraux, le message est simple. Plus le travail est flexible et plus les salaires sont bas, plus les patrons seront intéressés par l'engagement de nouveaux travailleurs. On assiste ainsi à une attaque de ce qui avait été acquis de haute lutte. Le travail qui, dans l'Etat providence, était objet de négociation collective via des mécanismes institutionnels, se voit aujourd'hui de plus en plus « dépolitisé » pour être **remarchandisé** et négocié non plus dans une sphère politique de concertation sociale (et par définition publique, en lien avec l'intérêt général), mais dans la sphère marchande régie par des intérêts privés.

---

## IL FAUT DÉCONSTRUIRE LES DISCOURS NÉOLIBÉRAUX SUR LE TRAVAIL

---

Il s'agit aussi de mettre en évidence un autre paradoxe. Les personnes qui sont sans emploi sont nombreuses à culpabiliser de ne pas avoir de job. Car le travail est un des points d'orgue de notre vie collective, un des principaux facteurs d'identité. Mais ce même travail qui est survalorisé d'un côté est financièrement dévalorisé de l'autre puisque pour de nombreuses personnes, il est de moins en moins rémunérateur et ne permet pas de garantir une vie digne.

Au niveau culturel également, un combat est à mener. Car une des plus grandes victoires, et peut-être la principale victoire du néolibéralisme, est d'ordre culturel. Aujourd'hui, c'est la culture marchande qui domine. Celle de la compétition, de l'individualisme. Les capitalistes ont su imposer leurs objectifs à la planète entière. Et pendant ce temps, les profits sont de plus en plus accaparés par une minorité.

La droite politique est de plus en plus décomplexée. Nombreux sont les discours qui célèbrent ce que la droite qualifie de « vrai travail ». Ce « vrai

---

<sup>3</sup> Voir, par exemple, DEFEYT, Ph., « Salaire + allocations sociales = l'impossible équation ? », Institut pour un développement durable, août 2012. Accessible sur le site de l'IDD : [www.iddweb.eu](http://www.iddweb.eu).

<sup>4</sup> SUPIOT, A., *L'esprit de Philadelphie, La justice sociale face au marché total*, Seuil, 2010.

<sup>5</sup> CASTEL, R., *L'insécurité sociale, Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Seuil/La République des idées, 2003 ; CASTEL, R., *La montée des incertitudes*, Seuil, 2009.

travail », c'est celui de l'individu qui a construit toute sa vie sans rien demander à personne, c'est celui de l'individu-entrepreneur. Mais, ce « vrai travail », il y a lieu de le distinguer d'une véritable politique d'emploi. Le « vrai travail », comme le valorise la droite, c'est un travail déconnecté de l'emploi, un travail sans protection. Où le salaire est réduit au « salaire-poche ». Où il n'y a plus de cotisations sociales et où chacun doit s'assurer individuellement contre les risques sociaux. Ceux qui parlent du « vrai travail » n'ont que peu à faire des personnes qui perdent leur emploi, de ceux dont l'entreprise ferme ou restructure. Ou bien encore de celles et ceux qui sont discriminé-e-s parce que ce sont des femmes, ou bien en fonction de leur âge, de leur religion ou de la couleur de leur peau. Pour promouvoir ce « vrai travail », les remèdes de la droite sont bien connus. Il faut étouffer les syndicats et effacer les luttes sociales. Ce type d'idées s'incruste pernicieusement dans la pensée dominante. Dans un récent article paru dans la presse, le patronat jugeait ainsi que 70 % des grèves en Wallonie étaient illégales<sup>6</sup>.

Célébrer cette forme de travail, celui de « ceux qui se lèvent tôt », c'est aussi se donner le droit de stigmatiser de manière éhontée le salarié-pas-assez-flexible et plus encore le chômeur-assisté-profiteur. Pour la droite, il y a lieu de créer un écart significatif entre le revenu du travail et les allocations sociales. Pour reprendre des propos qu'a tenu un mandataire politique belge, il faut mettre fin à la tragédie qui fait que des chômeurs sont amenés à refuser des emplois... Et tant pis, bien sûr, si ce sont des postes de travail pénibles et peu rémunérés. Pour que les chômeurs acceptent des boulots dévalorisés dont personne ne veut, la solution de la droite est connue. Il faut accentuer plus encore la dégressivité des allocations sociales, et diminuer les impôts et les cotisations sociales.

---

**POUR UN EMPLOI DE QUALITÉ : LE JUSTE SALAIRE ET AU-DELÀ.  
LE TRAVAIL COMME LIEN AU COLLECTIF.**

---

La qualité de l'emploi passe bien entendu par la question salariale. Et par un salaire permettant une vie digne. Mais lorsque l'on interroge le sens que prend le travail aujourd'hui dans la vie des gens, on constate que la dimension du travail pour un individu n'est pas seulement articulée par une rationalité instrumentale. Rationalité qui lierait le travail de manière prédominante au salaire, un salaire qui permettrait alors de se réaliser dans un lieu hors travail par un accès aux loisirs par exemple.

---

<sup>6</sup> Souvenons-nous aussi de l'offensive médiatique subie par les syndicats lors des mobilisations de l'hiver 2011-2012. Pour un retour critique, voir : ZAMORA, D., « Grève en Belgique: Haro sur les grévistes et les syndicats », accessible en ligne sur Acrimed : <http://www.acrimed.org/article3741.html> (3/01/2012)

Non, c'est évident, les individus n'ont pas seulement un rapport instrumental à leur travail. Ils investissent le travail d'autres attentes que celle liée à la sécurité socio-économique, et notamment des attentes en termes d'épanouissement, de reconnaissance, d'utilité, d'équilibre possible avec un investissement dans la vie qui se construit aussi en dehors du travail, mais aussi des attentes liées à des conditions de travail (rythmes, charges psychique ou physique...). Si l'on peut constater que le travail est attendu comme vecteur d'émancipation individuelle et sociale, ce n'est pas seulement le salaire qui donne au travail ce caractère émancipateur. Ce qui semble valorisé dans le travail, c'est que celui-ci est un support essentiel de la vie d'un individu, en tant que porteur de sens ; et ce, même dans des conditions où le travail peut sembler peu enrichissant, routinier, voire méprisé socialement<sup>7</sup>. Parmi les différentes institutions de l'humain, le travail joue donc un rôle fondamental. Il fait partie de ce que l'on peut nommer la "quête d'identité".

Ce sens dont on investit le travail touche à la fois l'individu en tant que tel, au sens où celui-ci en fait une des entrées du prisme de la réalisation de soi, et nous y reviendrons. Mais ce sens que revêt le travail est aussi et prioritairement un **sens collectif**. Le travail est en effet une des portes d'entrée qui nous permet de nous inscrire dans le « public », c'est-à-dire de prendre part à la sphère publique, d'être partie prenante d'expériences collectives. Comme expérience, il se constitue comme lien essentiel de participation au monde commun, au monde des autres, à une entreprise plus vaste que la sienne<sup>8</sup>. Il est une des sources de ce qui peut faire lien entre les personnes. En effet, ce que le travail « produit », qu'il s'agisse de biens ou de services, n'a de sens qu'en direction d'autrui. Bien sûr, ce regard de l'autre peut se faire aliénation. Mais, dans sa structure essentielle, le travail renvoie à l'utilité de sa propre vie, à notre possibilité d'agir pour soi et pour les autres. Un emploi de qualité permet de participer et de contribuer à la société, au sens où nous sommes toutes et tous « producteurs » de la société, tant par le travail en tant que tel, que par le temps qu'il nous laisse pour une participation citoyenne et sociétale. Le travail est donc vecteur de reconnaissance sociale. Il est aussi vecteur d'émancipation, au sens où il permet de passer d'une place qui nous est assignée à une place choisie.

Cette importance du travail dans la vie des gens peut être vérifiée *contrario*. Ainsi, l'absence de travail ne prive pas seulement des moyens de l'autonomie matérielle mais peut signer de manière plus fondamentale la

---

<sup>7</sup> Cf. notamment FERRERAS, I., *Critique politique du travail*, Les Presses Sciences-Po, 2007.

<sup>8</sup> Cf. LE BLANC, G., *L'invisibilité sociale*, PUF, 2009.

non-possibilité de faire œuvre, renvoyant par-là l'individu à la vacuité d'une vie qui ne laisserait pas de trace<sup>9</sup>. C'est cette double déchéance – privation matérielle et déficit de reconnaissance – qu'il faut donc interroger lorsque l'on veut investir la problématique des sans-emplois et le basculement – parfois très rapide – dans des processus de marginalisation et de désaffiliation<sup>10</sup>. C'est aussi ce que soulignent de nombreux indicateurs et statistiques qui montrent à quel point aujourd'hui, les frontières se brouillent entre le système d'assurance sociale (liée au travail et aux droits que celui-ci ouvre pour une sécurité d'existence<sup>11</sup>) et celui de l'assistance sociale, « assistance » qui tente de rattacher *in extremis* à la société celles et ceux que celle-ci rejette en ses marges. On peut faire référence ici aux travaux de Robert Castel<sup>12</sup> qui montrent à quel point l'on est passé du salariat à ce qu'il nomme le « précarariat » et qui fait de la précarité, non plus tant quelque chose d'accidentel, mais bien une condition qui se systématisé de manière permanente.

Cette question est aujourd'hui urgente ! Sanctions contre les chômeurs, travailleurs pauvres se présentant dans les CPAS afin de demander des aides sociales complémentaires (pour des médicaments, pour se chauffer...), mises à l'emploi forcées à n'importe quelles conditions... Outre les enjeux en termes individuels – car ce sont des personnes, des familles, des vies réelles qui font la chair de ces statistiques –, ce nouveau paradigme recèle un enjeu inquiétant sur le plan collectif. Il semble bien en effet que le régime d'assistance<sup>13</sup> soit de plus en plus souvent sollicité au détriment d'un régime d'assurance et de sécurité sociales que les politiques néolibérales ne cessent de vouloir détricoter. C'est donc tout notre modèle de solidarité et, par-là, de cohésion sociale qui se voit bafoué.

---

<sup>9</sup> Idem.

<sup>10</sup> Voir par exemple l'étude produite par Vie Féminine en 2006 : « Au féminin précaire. Comment les femmes vivent-elles la précarité aujourd'hui ? ».

<sup>11</sup> Voir par exemple, CASSIERS, I. et DENAYER, L., « Concertation sociale et transformations économiques depuis 1944 », in E. Arcq, M. Capron, P. Reman (eds), *Dynamiques de la concertation sociale*, Bruxelles, Editions du CRISP, 2010, pp. 75-92.

<sup>12</sup> CASTEL, R., *L'insécurité sociale, Qu'est-ce qu'être protégé ?*, op. cit. ; CASTEL, R., *La montée des incertitudes*, op. cit. .

<sup>13</sup> Cf. CHERENTI, R., « Le retour de l'assistance sociale », in *Politique, Revue de débats*, sept-oct. 2012, n°76.

---

## LA FLEXIBILITÉ : NOUVELLE FORME DE NORMATIVITÉ

---

Nous l'avons évoqué plus haut, l'hégémonie des marchés et du capitalisme financiarisé international provoque une véritable mise en crise du travail et impulse de nouvelles formes de normativité : des normes liées à la flexibilité et la précarité. Avec la transformation du capitalisme industriel en un capitalisme financier international, les formes d'organisation du travail ont été fortement bousculées. Le statut d'emploi stable s'est fissuré, les conditions de travail se sont détériorées, le chômage de masse et de longue durée s'est systématisé. La crise dans laquelle nous sommes plongés, loin de nous faire prendre du recul par rapport à ce modèle mortifère, est au contraire prétexte pour continuer une forme de hold-up social, pour continuer à pressuriser le marché du travail et à modifier parfois en profondeur les droits du travail pourtant acquis de haute lutte. Dans une récente interview<sup>14</sup>, Christine Laguarde, directrice du FMI, était très claire à ce sujet : pour retrouver une compétitivité européenne, il s'agit de faire baisser le prix des exportations. Et cette baisse des prix ne doit pas être liée à une baisse des profits, mais bien à une compression du facteur travail.

Ainsi, le type de capitalisme qui gouverne nos sociétés ne veut plus du plein emploi. Il ne veut plus de ces emplois stables, à durée indéterminée qui coûtent cher et font obstacle au libre jeu du marché et de la concurrence. Et au sein de l'Union européenne, une indispensable harmonisation des conditions de travail passe désormais par le concept de « flexicurité ». Ce modèle vise à légitimer la flexibilité en rendant celle-ci garante de la possibilité de garder une relation d'emploi. Ce dispositif garantit aux entreprises une grande facilité de licenciement (c'est le volet flexibilité) et vise à garantir aux salariés licenciés de longues indemnités liées à une recherche active d'emploi (volet sécurité). Or, la crise que nous connaissons rend impossible le volet social, mais aussi ce qu'il est attendu en termes de recherche active de travail. Ainsi, cette notion de « flexicurité » masque dès lors la seule ambition de participer à la déconstruction de notre système de protection sociale<sup>15</sup>.

---

<sup>14</sup> Cf. *Le Figaro*, 4 octobre 2012.

<sup>15</sup> Et ce n'est pas la seule initiative qui va en ce sens. Dans une proposition de directive émise sur la passation des marchés publics, la Commission européenne, auteur du texte initial, a inséré un passage visant à ouvrir les services de sécurité sociale obligatoire au privé. Voir par exemple : LAMANT, Ludovic, « Bruxelles veut ouvrir la Sécurité sociale au privé », 10 octobre 2012, Mediapart : <http://www.mediapart.fr/journal/international/091012/bruxelles-veut-ouvrir-la-securite-sociale-au-privé>

Nous avons donc beaucoup de raisons de nous indigner des dynamiques de fragmentation sociale qui menacent aujourd'hui jusqu'à la possibilité-même de « faire société », au sens où celle-ci offre un socle commun, un cadre où chacun puisse se sentir reconnu, respecté et auquel chacun puisse participer.

---

## COMBATTRE LA VICTOIRE CULTURELLE DU NÉOLIBÉRALISME

---

Le système néolibéral s'inscrit donc dans des politiques, des dispositifs, des mesures, notamment portés, en Belgique, par l'Etat social actif. Politiques et dispositifs qui cherchent à atteindre une pleine activité sans vouloir du plein emploi ni de la stabilité que celui-ci implique. Ainsi, ces politiques plongent les individus dans le paradoxe déjà évoqué plus haut, selon lequel : au moins il y a d'emploi, au plus on est obligé d'en trouver. On déporte ainsi ce qui relève d'une responsabilité collective de la société vers de la responsabilité individuelle<sup>16</sup>.

C'est là que nous pouvons aussi montrer à quel point le néolibéralisme doit aussi son emprise à une forme de victoire culturelle, ou plutôt idéologique. Les individus ont en effet largement intériorisé cette injonction à la responsabilisation individuelle et à la performance, notamment dans le domaine du travail. La vie professionnelle n'a sans doute jamais été autant vue comme un lieu-vecteur de la réalisation de soi. Nous discutons plus haut du sens anthropologique du travail, de la valeur de celui-ci pour qu'une personne puisse se sentir utile et reconnue. Ce sens du travail a été complètement investi par un modèle culturel occidental aujourd'hui dominant qui s'articule toujours plus à une logique d'individualisation et d'autonomie. Cela peut évidemment être vu de manière fort positive, notamment en termes de choix, de trajectoires, de mobilité sociale. Mais ce sens a aussi été récupéré par une véritable idéologie dominante, celle du néolibéralisme. Qui invite tout individu à devenir « entrepreneur » de sa propre vie, dans le domaine du travail ou ailleurs. Ainsi, cette réalisation de soi dans le travail se présente comme une forme d'injonction alors même que les conditions pour que cela puisse être rendu possible sont de moins en moins réunies. Ainsi, ce qui peut être vécu par certains comme possibilité

---

<sup>16</sup> C'est aussi la même tendance que nous évoquions au début de cette note, lorsque nous soulignons la remarchandisation du travail. Il s'agit bien alors de sortir le travail de la sphère politique, par définition collective et publique, pour le ramener dans une sphère marchande liées aux volontés contractuelles inter-individuelles ou à tout le moins régies par des intérêts privés.



« d'exprimer leur identité et d'échapper aux contraintes collectives », signifie pour d'autres, et nous citons Patricia Vendramin, « segmentation, fragmentation, précarité, isolement, perte de protections »<sup>17</sup>.

---

#### LE CULTES DE LA PERFORMANCE

---

Force est de constater l'emprise de ce modèle culturel et idéologique. Les arènes publiques contemporaines ne cessent de valoriser une certaine forme d'« héroïsme ». L'espace « médiatique », par exemple, est en effet prompt à porter une attention toute particulière à des figures singulières d'hommes ou de femmes capables de se mettre en risque, de surmonter leurs peurs pour une cause qui les dépasse et dont ils deviennent alors l'emblème. Ou encore à des individus disposés à se surpasser, alimentant ainsi une sorte de « culte de la performance » qui fait par exemple de nos champions sportifs des modèles exemplaires.

Mais ce qui est aujourd'hui valorisé, ce ne sont pas seulement des formes d'exemplarité liées à la prise de risque ou à l'exploit. Plus insidieusement, on peut pointer une forme générique d'héroïsme liée à la question de la « performance » dont doit faire preuve **tout** individu dans une société mettant à l'avant-plan une série de valeurs telles que le courage, le mérite, l'effort, la perpétuelle responsabilisation de soi, la capacité d'auto-évaluation et d'adaptation, la flexibilité, l'endurance.... Il en est ainsi aussi des discours et dispositifs de l'État social actif, discours et dispositifs qui incrustent dans l'espace social une sémantique particulière et qui déploie des effets dont il s'agit de prendre la mesure. Une conception de l'autonomie et de la responsabilité individuelle qui se modulent comme injonctions ou mots d'ordre, s'imposant à l'individu et à lui seul. Le sujet, atome de la société, à qui l'on a octroyé formellement l'égalité, se doit de répondre de lui-même, de son parcours, de ses échecs et réussites. Il a le devoir d'assumer et de s'assumer, de faire partie de « ceux qui se lèvent tôt », de gérer sa vie comme un chef d'entreprise ou comme un « artiste ». La généralisation d'une norme d'autonomie implique un individu capable de s'autodéterminer, enjoint d'être dans la capacité à agir, qui ne devra en dernier ressort sa destinée et son épanouissement qu'à lui-même.

C'est bien là en effet la morale ambiante, le langage politique commun qui a investi nos espaces publics mais aussi nos espaces privés, les modes de

---

<sup>17</sup> VENDRAMIN, P., *Le travail au singulier. Le lien social à l'épreuve de l'individualisation*, op. cit., p. 8.

régulation de nos sociétés complexes mais aussi le prêt-à-penser dont nous inondent les mass-médias, la société des loisirs ou l'industrie culturelle. C'est aussi à un renforcement de ce type de discours qu'œuvrent de nombreux dispositifs censés contrecarrer les nouvelles souffrances que cette responsabilisation engendre. Que l'on songe ici au phénomène croissant de coaching par exemple, mais aussi à des dynamiques plus institutionnelles d'empowerment individuel qui renforcent le présupposé selon lequel on peut classer les individus comme « compétents » ou « incompétents » face à la donne sociale. Et qu'il suffirait de doter ceux que l'on considère comme incompétents de quelques outils grâce auxquels ils activeraient des compétences déjà présupposées chez tout un chacun et grâce auxquelles ils seraient en mesure de s'adapter à une réalité donnée !

Ceci ne va pas sans poser de questions. Les discours et dispositifs contemporains mettent les individus face à une injonction à l'autonomie et à la responsabilité qui leur dit : « Vous devez être autonomes, responsables, courageux » et qui présuppose formellement la possibilité qu'ils puissent l'être. Cependant cette approche en reste uniquement à une possibilité formelle, renforcée d'ailleurs par la valorisation des « héros moraux ». Elle n'interroge dès lors nullement la capacité réelle des individus dans un contexte donné et bien souvent contraignant à développer de telles dispositions face à la vie. Tout se passe comme si la possibilité formelle impliquait automatiquement une capacité réelle. Une telle présupposition peut alors alourdir un peu plus encore le poids de la responsabilisation, engendrant des formes de culpabilisation chez les individus qui ne parviennent pas à transformer leur possibilité en capacité. Les situations d'échec et d'exclusion sont en effet vécues par ceux qui en sont les victimes comme des disqualifications individuelles plutôt que comme une condition collective partagée, une fragilité inhérente au social lui-même.

C'est ainsi que l'appel à l'autonomie et à la responsabilisation, s'il se maintient sur le pur mode de l'injonction individuelle, tend à s'enliser dans une dialectique basculant de la quête d'autoréalisation vers de nouvelles formes d'assujettissement.

Si l'on ajoute à cela les formes de management mais aussi toutes les autres formes de prise de pouvoir aliénantes dans la société – et l'aliénation peut prendre des formes douces –, il n'est pas difficile de reconnaître l'évidence des souffrances considérables que ce système engendre.

---

L'ACTION SYNDICALE, POUR PASSER DU « JE » AU « NOUS ».  
SYNDICALISME ET ÉDUCATION PERMANENTE.

---

Il s'agirait dès lors d'interroger les conditions sociales et politiques – c'est-à-dire les conditions *collectives* – d'une « capacitation » à cette autonomie et à la trajectoire responsable de soi. Comme le rappelle Robert Castel, « on ne peut exister positivement comme un individu que si on peut mobiliser des ressources, des supports, s'appuyer sur un socle de réserve »<sup>18</sup>. Quelles sont aujourd'hui, dans cette société-ci, avec ses fractures et ses nouvelles vulnérabilités, les conditions d'accroissement du pouvoir des acteurs individuels et collectifs à prendre leur destin en mains ?

Le syndicat représente à cet égard une dynamique capitale : à travers le travail des équipes syndicales, dans les localités, les groupes spécifiques, les entreprises. Il y a dans l'espace social d'autres dynamiques collectives importantes bien sûr : pensons ici aux multiples mobilisations citoyennes et associatives qui tentent de recréer du collectif autour d'enjeux riverains, ou plus structurels, là où les institutions néolibérales ne renvoient qu'à l'individu. Pensons à tous ces véritables espaces de cultures intermédiaires créés par le champ associatif quand il se fait porte-parole des nouvelles fractures sociales qui atomisent la confiance et segmentent l'espace commun. Dans ces différents lieux d'expérimentation où l'on cherche à « dire ensemble », à recréer du « nous », de nouvelles identités d'acteurs naissent et se transforment. C'est sans doute aussi là, par la participation au groupe, par la place réelle que l'on y donne à chacune et à chacun, que peut aussi s'acquérir une certaine disposition à l'engagement, en lien avec une forme de confiance sociale qui renforce la croyance dans le fait que le jeu social mérite d'être investi et joué<sup>19</sup>.

Le syndicat comme porteur d'un projet de société solidaire, le syndicat comme organisation de masse articulée autour d'une mission d'**éducation permanente** doit aujourd'hui se donner comme priorités la critique des idéologies, mais aussi la reconstruction d'un réel contre-pouvoir.

Comprendre les rouages du pouvoir économique, politique mais aussi culturel doit être rendu accessible au plus grand nombre. L'aliénation, on l'a

---

<sup>18</sup> CASTEL, R., « Individualisme et libéralisme », in *Questions au libéralisme*, Bruxelles, Publications des FUSL, 1998, pp. 77-85, p. 77.

<sup>19</sup> BLESIN, L. et LOUTE, A., *Nouvelles vulnérabilités, nouvelles formes d'engagement. Critique sociale et intelligence collective*, Bibliothèque de philosophie sociale et politique. Accessible : <http://www.europphilosophie-editions.eu/fr/IMG/pdf/nouvelles-vulnerabilites-blesin-loute.pdf>

dit, a aussi pris des formes douces : loisirs, mass-médias<sup>20</sup>... L'exploitation se cache aujourd'hui sous les traits de la quête du bonheur individuel, de l'autonomie, de l'épanouissement... Un des rôles de l'éducation permanente est de former des acteurs critiques, et pour ce faire, de substituer à toutes ces logiques individuelles qui nous sont offertes de toutes parts, la possibilité de construire une logique collective. Une logique de compréhension et d'analyse critique de notre contexte.

Mais un autre rôle de l'éducation permanente (à entendre dans son sens fondamental comme éducation *populaire*) est de pouvoir reconstruire de véritables contre-pouvoirs en lien avec ce qui est vécu sur le terrain par les acteurs de première ligne. Le contre-pouvoir ne peut être seulement institutionnalisé, donné une fois pour toutes. Il se construit et se redéfinit en permanence. Il implique non seulement une compréhension critique mais aussi un véritable positionnement politique, pouvant nécessiter du conflit. La démocratie culturelle se vit dans la capacité que se donne un collectif de construire une représentation du monde, c'est-à-dire non seulement de ce que ce monde est, là, aujourd'hui, pour ces acteurs de première ligne, *mais aussi de ce qu'il pourrait être, de comment ce monde pourrait être autrement*. Or, aujourd'hui, cette représentation collective, partagée, du travail fait défaut. Elle est gangrenée, on l'a vu, par l'idéologie néolibérale renvoyant l'individu à lui-même, dans un système de concurrence généralisé. Face à un tel constat, ce sont bien les travailleurs et travailleuses sur le terrain, collectivement organisés, qui sont le mieux en mesure de construire une représentation collective de ce qu'est le travail aujourd'hui. Ces travailleurs sont les « experts » de la réalité du travail d'aujourd'hui. C'est avec eux que le syndicalisme peut aujourd'hui construire ce contre-pouvoir face à l'idéologie d'un emploi à tout prix et à n'importe quelles conditions. C'est avec les travailleurs et les travailleuses, avec mais aussi sans emploi, que le syndicalisme peut se mobiliser non pas pour réfléchir à des adaptations au système, mais pour retrouver, dans une force de proposition, de conquête, d'anticipation, des formes de travail qui soient réellement émancipatrices. Comment transformer les représentations, les perceptions, les vécus en une parole collective capable de construire un positionnement social et politique ? Les réponses, c'est bien à partir des acteurs qu'il s'agit de les construire : dans les sections locales, dans les entreprises, dans les secteurs, et au plan interprofessionnel.

---

<sup>20</sup> Sur la collusion des médias avec les élites économiques et politiques, on verra : RAMONET, I., *L'explosion du journalisme : des médias de masse à la masse de médias*, Galilée, 2011 ; HALIMI, S., *Les nouveaux chiens de garde*, Editions Raisons d'agir, 2005, ainsi que l'excellent film de G. Balbastre tiré de ce livre.

Le combat syndical doit aussi s'opérer à l'échelon européen. Comme le montre Anne Dufresne<sup>21</sup>, la modération salariale par exemple a une histoire européenne, de Maastricht jusqu'à la mise en place de la gouvernance économique. La construction d'une revendication salariale commune est un des objectifs vers lequel les syndicats doivent tendre, même si le chemin peut sembler difficile et parsemé d'embûches. Le salaire et l'emploi de qualité sont des enjeux clés pour l'eurosyndicalisme. Et nous avancerons significativement quand nous réussirons à mettre en place des formes de mobilisation transnationale.

---

### CASSER LA DÉRIVE ANTI-DÉMOCRATIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

---

Plus que jamais, il faut attirer l'attention et la mobilisation sur les enjeux européens. Car l'Europe est à la dérive. Sournoisement, nous assistons à des reculs démocratiques<sup>22</sup>. Et c'est inacceptable. L'Allemagne veut maintenant d'un super commissaire européen qui disposerait d'un droit de veto sur les budgets des Etats membres. C'est une folie. Cela reviendrait à suspendre les principes de la démocratie pour ce qui constitue l'acte le plus déterminant d'un gouvernement : l'élaboration de son budget. Le rôle de la Banque centrale européenne grossit mois après mois. Cela pose question de la part d'une institution qui est juridiquement indépendante des gouvernements et des élus des peuples. C'est le gage d'une bonne politique monétaire, d'après les économistes libéraux. Mais c'est largement contestable. Pour le gouverneur de la BCE, Mario Draghi, le modèle social européen est mort, si l'on en croit ses déclarations au *Wall Street Journal* du 23 février 2012.

La majorité des dirigeants européens, et parmi eux Herman Van Rompuy, ont une vision commune. D'après Van Rompuy, sans l'irresponsabilité budgétaire dans certains pays, il n'y aurait jamais eu de crise dans la zone euro. Et donc, il faut de l'austérité budgétaire généralisée. Même le FMI, qui n'est pas de nos alliés, montre que cette austérité plonge la zone euro dans la récession.

Or, comme le montre, entre autres, Pierre Larrouturnou<sup>23</sup>, cette vision est fautive. A l'exception de la Grèce, les finances publiques ne sont pas à l'origine de la crise. Ni en Irlande, ni en Espagne. Ni au Portugal, ni en Italie. Mais les responsables européens persistent. Selon eux, la crise serait due à l'irresponsabilité de la démocratie. Et il faudrait un garde-fou. Des règles et

---

<sup>21</sup> Voir aussi DUFRESNE, A., *Le salaire, Un enjeu pour l'euro-syndicalisme*, Presses Universitaires de Nancy, 2011.

<sup>22</sup> Par exemple DEGRYSE, C. et POCHET, P., *Les inquiétants chemins de la nouvelle gouvernance européenne*, dans Bilan social de l'Union européenne 2011, OSE-ETUI, 2012.

<sup>23</sup> LARROUTUROU, P., *C'est plus grave que ce qu'on vous dit...Mais on peut en sortir ! 15 solutions contre la crise économique à appliquer d'urgence*, Nova Editions, 2012.

une autorité qui n'auraient pas de comptes à rendre, politiquement, devant les citoyens. La situation est grave car les mesures adoptées ou en voie d'adoption par l'Union européenne sont loin d'être des mesures temporaires d'urgence. Elles se veulent permanentes. Et elles ne pourront donc que difficilement être modifiées en cas de changement important de contexte économique ou social, ou de changement de paradigme dominant. La négociation d'un nouveau traité, autour notamment de la règle d'or des finances publiques, sans délibération démocratique en est l'exemple le plus marquant. La CES ne s'y est pas trompée appelant pour la première fois de son histoire à s'opposer à un traité en cours de négociation.

Avec le collectif Roosevelt<sup>24</sup>, nous sommes convaincus que les racines de la crise, ce n'est absolument pas une mauvaise gestion des budgets des Etats. Mais au contraire, l'accroissement des inégalités et les dérives de la finance. La crise montre que la confiance dans la dérégulation est un piège. Elle montre également que ce sont les pays qui possèdent les institutions du marché du travail les plus fortes qui résistent le mieux à la très forte poussée du chômage. Alors, oui, aujourd'hui, comme demain, nous devons nous battre. Pour faire vivre la démocratie. Et pour faire progresser l'emploi de qualité.

Laurence Blésin et Thierry Dock

Bruxelles, février 2013

---

<sup>24</sup> [www.roosevelt2012.fr](http://www.roosevelt2012.fr)



*Cet ouvrage veut  
promouvoir la  
participation du plus  
grand nombre au débat,  
en facilitant la  
connaissance de base et  
la compréhension des  
enjeux actuels, ainsi que  
le travail de formation et  
d'éducation permanente.*

D\2012\5991\39



FEC-asbl  
579, chaussée de Haecht  
1030 Bruxelles  
Téléphone : 02/246.32.54  
Fax : 02/246.30.10  
<http://www.fecasbl.be>